

Titre	ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE/CHEF DU SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE F/H
Intitulé	titulaire de la fonction publique et/ou titulaire du concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine
Direction	ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
Collectivité	Le Havre Seine Métropole
Date Limite	23/12/2019
Description	Dans le cadre de l'exécution des missions relatives au Label Pays d'art et d'histoire, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole recrute <u>par voie de concours</u> :

Un animateur de l'architecture et du patrimoine / chef du service Pays d'art et d'histoire F/H

Titulaire de la fonction publique, et/ou titulaire du concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine

Depuis l'inscription en 2005 du centre reconstruit du Havre par Auguste Perret sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial, et avec la proximité d'Etretat et des paysages exceptionnels de la côte d'Albâtre, la nouvelle Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est devenue une destination touristique incontournable. Le territoire s'est en effet engagé dans une véritable transformation d'image auprès de ses habitants et des visiteurs chaque année plus nombreux (2,5 millions de visiteurs en 2017).

Avec l'obtention du label Pays d'art et d'histoire en mai 2019, le patrimoine exceptionnel de la Reconstruction est à présent considéré au regard de son territoire d'ancrage comme un élément déterminant de son identité et de son attractivité, mais aussi comme vecteur d'une cohésion territoriale à l'échelle d'une entité géographique et historique qui fait sens, celle de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Cette cohésion ne peut être efficiente que si l'ensemble des communes convergent vers un projet patrimonial commun, au travers d'une politique d'aménagement, événementielle et culturelle cohérente, ce qu'incarne parfaitement le label Pays d'art et d'histoire.

Il s'agit d'un des plus importants Pays d'art et d'histoire de France puisqu'il concerne 275 000 habitants ; l'élargissement du périmètre (Le Havre était labellisé Ville d'art et d'histoire depuis 2001) constitue ainsi une opportunité majeure pour la valorisation de l'identité du Havre Seine Métropole, et un véritable support d'appropriation et d'attractivité économique, scientifique et touristique, et inévitablement, de fierté pour ses élus et sa population.

Missions :

Sous l'autorité de la directrice de l'Attractivité du territoire, l'animateur de l'architecture et du patrimoine est chargé du développement de la politique publique du Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole.

Il/elle aura pour mission de :

- Piloter le projet du Pays d'art et d'histoire, politique publique constitutive de la création même de la nouvelle Communauté urbaine
- Animer l'équipe composée de 6 agents dédiés à la mise en œuvre du Pays d'art et

d'histoire et d'un pool d'une douzaine de guides conférenciers vacataires

- Développer une politique des publics par :

- La sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement architectural et paysager et à leur patrimoine matériel et immatériel ;
- L'initiation du jeune public à l'architecture et au patrimoine ;
- L'accueil des visiteurs et le développement d'outils de diffusion de la culture architecturale et patrimoniale ;

- Renforcer l'attractivité du territoire et permettre le développement culturel par l'émergence d'un tourisme de qualité, en partenariat avec l'Office Le Havre Etretat Normandie Tourisme;

- Promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère et valoriser le patrimoine ;

- Exploiter et diffuser les résultats des recherches et prendre en compte l'ensemble des ressources du territoire ;

- Communiquer, diffuser et promouvoir les patrimoines matériel et immatériel et leur environnement architectural et paysager.

- Animer un réseau d'acteurs diversifié (associations, structures de valorisation culturelles, propriétaires privés, chercheurs...) et contribuer à la montée en gamme de l'offre culturelle patrimoniale du territoire

Profil :

- Expérience confirmée en matière de développement de politique culturelle ;

- Capacité à élaborer, proposer, conduire et animer un projet de développement local patrimonial et culturel en milieu rural et urbain ;

- Ingénierie technique et financière ;

- Capacité à manager une équipe ;

- Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse ;

- Connaissance des acteurs, des enjeux et des réseaux des politiques du patrimoine et de l'architecture;

- Qualités relationnelles, sens du dialogue, capacité à communiquer ;

- Autonomie et disponibilité ;

- Connaissance de l'anglais obligatoire ;

- Permis B obligatoire ;

Localisation :

Le Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole, constitué de 54 communes est

situé dans le Département de Seine-Maritime

Modalités du concours :

Pré-requis :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire français : diplôme national, sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat dans le domaine de l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture, la médiation ou la gestion culturelle.

- Soit être titulaire d'un grade d'un cadre d'emplois de catégorie A de la Fonction publique Territoriale

- Soit avoir été reçu au concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'art et d'histoire

Dossier de candidature :

- une lettre de motivation fournie,

- une note d'intention de 10 à 15 pages exposant les expériences et motivations du candidat pour un projet de développement du Pays d'art et d'histoire à l'échelle de la communauté urbaine dans les domaines de l'architecture, des paysages et des patrimoines.

- un curriculum vitae,

- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport,

- une copie des diplômes et de l'arrêté fixant la dernière situation administrative ou de la réussite au concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine

Les candidatures adressées à M. Le Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole doivent être envoyées par voie postale en lettre recommandée avec accusé réception **au plus tard le 23 décembre 2019 minuit** à :

Mme la Directrice des Ressources Humaines
Hôtel de la Communauté 19 rue Georges Braque
CS 70854 - 76085 Le Havre Cedex

Les épreuves orales se dérouleront le 31 janvier 2020.

Le règlement du concours sera transmis sur demande adressée par courriel à Mme Anne SIPAN (anne.sipan@lehavremetro.fr) ou Mme Béatrice PETIT (beatrice.petit@lehavremetro.fr).